

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 1 (1943)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III^e Série 1^{re} Année

N° 3.

Décembre 1943

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866.

Journal de vulgarisation des sciences
naturelles, paraissant 6 fois par an.

Administration et Rédaction pour la Société neuchâteloise des sciences naturelles
Institut de Zoologie, Université, Neuchâtel.

Abonnement annuel fr. 5.50

Chèques postaux IV. 3276

Le comité de la Société neuchâteloise des sciences naturelles informe les lecteurs du "Rameau de Sapin" que, dès 1944, une commission de rédaction assurera la publication régulière du journal. Il s'est acquis la collaboration de M. Maurice Weber, professeur à Grandchamp, qui a accepté la charge de rédacteur. Le comité lui en exprime sa grande reconnaissance. M. Weber se chargera en outre de la rédaction du journal, de rédiger régulièrement des notes ornithologiques originales.

LE GRAND HARLE.

SORTIE D'UNE NICHÉE. - OBSERVATIONS NOUVELLES.

par M. Weber.

Les harles sont des palmipèdes du nord, voisins des canards, mais qui s'en distinguent facilement par leur corps plus allongé, leurs pattes situées très en arrière, leur bec plus fin et dentelé sur les bords. Nageurs et plongeurs excellents, ils volent cependant avec rapidité mais marchent par contre péniblement. Trois espèces se rencontrent sur nos lacs pendant l'hiver : le harle bièvre ou grand harle, le harle huppé et le harle piette. Le premier, plus fréquent, que les autres, ne se borne pas à venir hiverner chez nous ; quelques couples y vivent à l'état sédentaire et nichent depuis fort longtemps sur les rives de nos lacs jurassiens.

Le grand harle est un superbe oiseau d'environ 80 cm. de long et 1.10 m. d'envergure. Le mâle en plumage de noces a la tête et le haut du cou vert-noir, le haut du dos, les épaules et le bord des ailes noirs, le dessous du corps jaune-orange, le bec rouge et les pattes roses. La femelle a le haut de la tête et la nuque bruns, le dos gris-bleu, le dessous du corps blanc. D'une prudence et d'une méfiance extrêmes, les harles, quoique vivant et nichant souvent à proximité des endroits habités ont réussi à garder secrètes certaines de leurs mœurs, particulièrement l'éclosion et la sortie des jeunes. Malgré la patience et la persévérance de bien des observateurs, la femelle arrive à faire éclore en cachette sa nombreuse couvée, à conduire à l'eau à travers champs et chemins ses ravissants poussins, et à disparaître dans les roseaux des bords de nos lacs sans avoir révélé comment les jeunes quittent le nid.

Le grand et bel oiseau que les riverains du lac de Neuchâtel connaissent bien, niche en avril-mai dans les arbres creux, surtout les peupliers, souvent à 8 ou 10 mètres de hauteur. C'est dans une cavité parfois profonde de plus de 50 cm., que la femelle dépose ses 10 à 15 gros œufs (70-80 gr.). Pas de nid proprement dit; du bois pourri et une épaisse couche de duvet suffisant à recevoir le précieux dépôt. Les nids sont connus depuis fort longtemps, la durée de l'incubation, établie avec précision par A. Richard, est de 22 à 24 jours. A maintes reprises nous avons, comme bien d'autres observateurs, récolté des jeunes fraîchement sortis du nid; mais, pas plus que d'autres, nous n'avons réussi jusqu'ici à savoir comment ces charmants petits harles arrivent à descendre sans ailes, et sans dommage, d'une hauteur de 8-10 m. Sa mère les prenait-elle un à un dans son bec ou sur son dos? Se laissaient-ils dégringoler de branche en branche, lorsque branches il y a? Se cramponnaient-ils par leurs petits ongles très pointus à l'écorce rugueuse du tronc? Autant de questions restées jusqu'ici sans réponses, autant de patientes observations se terminant par un échec ou par une déception. Ses harles gardaient jalousement leur secret..... lorsqu'enfin, le 27 mai de cette année, la chance nous sourit et les observations nouvelles qu'il nous a été donné de faire, nous récompensèrent largement de toutes les vaines tentatives des années précédentes. (A suivre)

M. Weber

ABONDANTE FRUCTIFICATION DES GINKGO EN 1943.

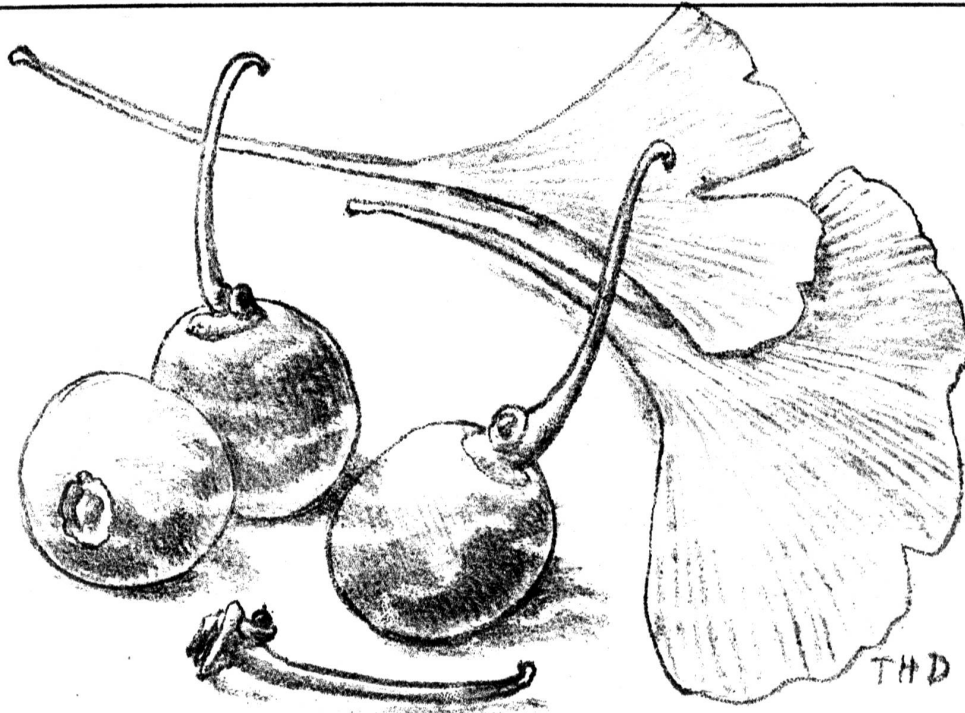
par Eug. Mayor.

Il nous semble intéressant de signaler la floraison et surtout la fructification très abondante cette année des Ginkgo de Neuchâtel.

Le Ginkgo ou Gingko est un des beaux arbres ornementaux de nos parcs et jardins. On peut en admirer deux au Jardin anglais et un au jardin Desor, sans compter quelques-uns de grandes tailles et âgés de plus de 70 ans dans des jardins privés au Faubourg de l'Hôpital, au Faubourg du Crêt, à la Maladière, à Bonruz et peut-être encore ailleurs.

Autrefois, on rapprochait cet arbre des Ifs, mais une étude plus approfondie a montré que le Ginkgo était si particulier par de nombreux caractères, qu'il a été créé pour lui une classe spéciale des Gymnospermes, celle des Ginkgoales. Cette classe ne renferme qu'une famille, celle des Ginkgoacees formée d'un seul genre et d'une unique espèce, le Ginkgo biloba. Cet arbre est originaire de Chine. Si actuellement il n'existe qu'une seule espèce vivante de cette classe, il n'en était pas de même dans le passé, car diverses espèces se retrouvent à l'état fossile dans tout l'hémisphère nord, à partir du carbonifère.

Le Ginkgo biloba a été introduit en Europe en 1784, en Angleterre, en 1788 en France et par la suite il a été répandu un peu partout étant donné sa valeur ornementale. On le multiplie par graines; on peut aussi faire des marcottes. On a même fait des greffes provoquant artificiellement des pieds dont une partie est mâle et l'autre femelle. C'est de cette manière qu'en 1835 les premiers fruits ont été observés en France et probablement en Europe. On avait greffé sur un pied mâle du Jardin des plantes de



Montpellier, des greffes d'un pied femelle provenant des environs de Genève.

Cet arbre qui peut atteindre une grande taille est caractéristique avec ses feuilles pétioles, planes et larges, échancrées à leur extrémité et formant deux lobes. Ces feuilles à la fin de la saison deviennent d'un beau jaune et tombent à terre. Le Ginkgo est monoïque, c'est-à-dire que sur un arbre toutes les fleurs sont soit mâles, soit femelle.

Le fruit du Ginkgo n'a été que peu souvent observé chez nous et, semble-t-il, en petite quantité seulement, alors que cet automne on pouvait les voir pendre en foule aux arbres ou les ramasser dans l'herbe des pelouses. Ces fruits ont l'aspect d'une drupe et lorsqu'on les voit aux arbres, ils semblent être de grosses prunes, d'un beau jaune un peu orangé, suspendues à un long pédoncule. La partie externe et charnue devient molle à maturité, s'écrase très facilement en répandant une odeur très désagréable de beurre rance. Et l'intérieur se trouve l'amande très dure et ligneuse. Quant à la cuticule externe, elle renferme une résine.

Il est probable que les conditions météorologiques si spéciales de cette année auront favorisé la fructification des Ginkgo. Nous n'avons observé que deux arbres femelles chargés de fruits en automne. Un au Jardin anglais et l'autre au Jardin Desor. La fécondation a dû se faire par l'arbre de haute taille, se trouvant au faubourg du Crêt et qui doit certainement être un pied mâle.

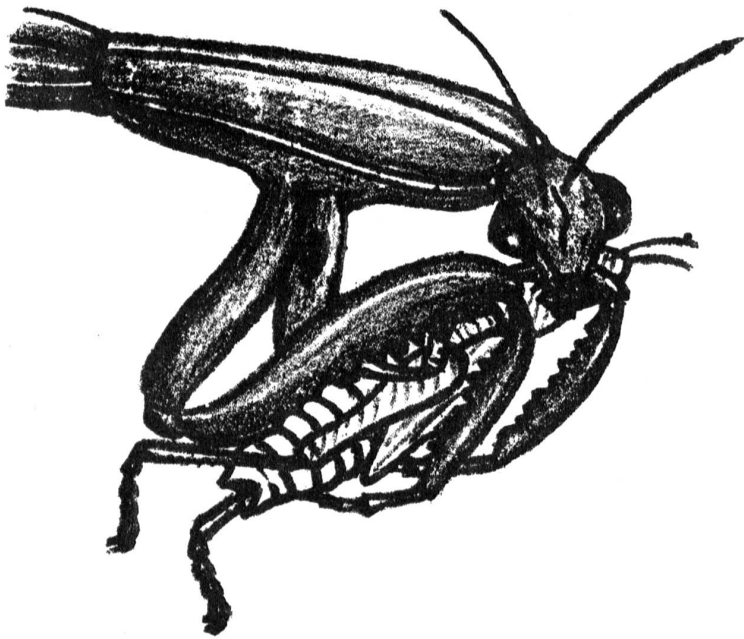
Eug. Mayoz

UN ASSASSIN: LA MANTE RELIGIEUSE.

(MANTIS RELIGIOSA. L.)

par J.-P. Bessard.

Insecte innocent à première vue long de quelques 8 cm. à l'état adulte, d'un beau vert tendre, la mante religieuse attire tout de suite la sympathie par son élégance et sa finesse. Encore faut-il la voir, car elle se tient sur des touffes d'herbe de même couleur qu'elle, gardant une immobilité des plus suspectes.



J'en ai trouvé une jeune, aux ailes encore embryonnaires, en herborisant à Sion, sur la colline de Valère. Je l'ai transportée dans une petite boîte à pastilles, au fond de mon sac de touriste, pendant 4 jours et à toutes les altitudes, sans lui donner la moindre nourriture. Elle a fait deux cols de 3000 m. et passé un glacier. Et bien, lorsqu'arrivé chez moi, je l'ai sortie de la boîte et mise dans une cage en verre ; elle a trouvé cela tout naturel et cinq minutes après déjà, elle chassait une mouche.

La répartition géographique de la mante en Suisse est peu étendue.

Introduite par Genève, elle remonte les bords du Séman par Versaix, Orny, Gland. Elle devient rare dans les vignobles de la Côte et de Lavaux puis on la retrouve dans la vallée du Rhône plus ou moins abondamment.

Ses jeunes sortent des œufs en mai. Ils sont adultes en août. A cette époque, la mante possède les grandes ailes transparentes, semblables à un voile de gaze qui lui donnent avec les pattes antérieures repliées cet air de religieuse en prière.

Étonné par les observations que fit J.-H. Fabre sur la voracité des mantes religieuses, et qu'il relate dans ses souvenirs entomologiques, je me mis à la recherche d'une nourriture substantielle, consistant en sauterelles de moyenne grosseur et en *Eubanus horinus*, le gros taon commun, aux yeux bleus. Et ma foi, je dois avouer que je fus horrifié par la manière dont la mante capture ses proies et par la façon dont elle les dévore. C'est un véritable assassin que nous avons à faire. Immobile sur une herbe, le plus souvent la tête en bas, la mante religieuse aperçoit une victime, en l'occurrence une sauterelle bien dodue, passant non loin d'elle. Aussitôt elle la suit des yeux, les pattes ravisseuses repliées sous son thorax, le corps complètement immobile. Chaque mouvement du condamné se traduit par un mouvement de tête chez la mante. (C'est un des très rares insectes capables de tourner la tête dans toutes les directions). Les grands yeux en boule transpercent la victime, l'hypnotisent. Celle-ci s'approche, innocente, hélas ! par petits bonds, lisse une antenne, se mordille une patte, frétille, toute heureuse, à quelques centimètres de l'horrible piège. Elle chante même, et mange une pousse... crac... tout est fini, elle n'a rien vu et moi non plus, tellement la détente est rapide. Prise entre deux scies, elle gigotte, cherche un appui, ne rencontre que le vide. Les pattes ravisseuses (une hanche terriblement développée - un fémur à 2 rangées parallèles de pointes acérées, un tibia en scie, glissant dans la gorge du fémur - un torse forme d'une série

d'articles très mobiles) la transpercent et la crucifient. La mante, ignorant toute consulsion de sa proie, la plie en deux à la naissance du cou, le défaut de la cuirasse, qui s'entre'ouvre; elle y plonge ses mandibules, hache les chairs, ronge les muscles jusqu'aux ganglions cérébraux qu'elle fouille et savoure délicieusement. Ses soubresauts deviennent de plus en plus rares au fur et à mesure que la cervelle est consommée; puis ils cessent. Le festin commence. Il ne se terminera qu'une heure $\frac{3}{4}$ plus tard. A remarquer que la mante ne change pas de position et que tout se fait ici la tête en bas.

Jean-Louis Bessard.

L'APRON.

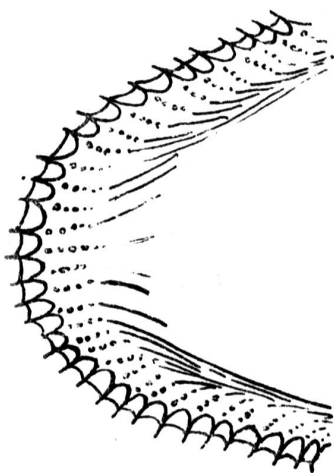
par A. Monard.

Sur la foi d'anciens naturalistes suisses, j'ai demandé maintes fois à nos pêcheurs s'ils connaissaient un poisson tenant à la fois de la Perche et du Chabot; mais en vain. Il suffisait d'attendre... et voici qu'en septembre de cette année, on vient m'aviser qu'un étrange poisson a été pris au Doubs et qu'il est à ma disposition. Il provient d'Ucourt (en aval de St Ursanne et a été capturé par un de nos pêcheurs-naturalistes, M. E. Rühfuss, de La Chaux-de-Fonds; ni à la ligne, ni au filet, mais simplement à la main, alors que le pêcheur cherchait des larves de phryganes pour appâter ses hameçons.

Curieux poisson, en vérité: est-ce une Perche ou un Chabot. Il tient de la première ses caractères zoologiques, les écailles éténoïdes, les deux nageoires dorsales à rayons épineux, la position avancée des nageoires abdominales; - du second, la tête large et plate, les yeux de position supérieure, l'habitude de se tenir au fond des eaux. Cependant il ne se tient pas posé sur le ventre, comme le Chabot, mais dressé sur ses nageoires, comme le font certains poissons marins, les Trigles par ex.

Curieux aussi par ses moeurs; M. Rühfuss l'a eu en aquarium pendant 3 semaines et a pu l'examiner à loisir. Il a la singulière faculté de pouvoir tourner la tête à droite et à gauche, comme un chat, et de pouvoir diriger ses yeux indépendamment l'un de l'autre, comme les caméléons. Vers, larves et alevins sont ses proies préférées, mais un saumon est déjà pour lui trop grosse proie, du reste trop agile pour lui.

Les pêcheurs du Doubs, qui ne le rencontrent que rarement, lui ont donné le nom de "Roi du Doubs". Ce nom viendrait, d'après un article du professeur Fuhrmann (Le pêcheur suisse, 1939, p. 148) du mot patois "Roue" qui signifie à la fois Roi et Raide, la deuxième signification étant la plus probable et s'expliquant par l'aspect du poisson. Quant au nom, "Apron" il dérive certainement de l'adjectif, "âpre" allusion au toucher singulièrement rude de l'animal, dû à ses écailles éténoïdes. Les pêcheurs le considèrent comme un porte-bonheur dans un ruisseau, car il se charge de le débarrasser



de toute vermine. Ils ont aussi été frappés par l'extrême familiarité du poisson qui vient manger les vers dans la main du pêcheur, apprend à accourir à un signal, tel que le grattement du doigt sur les glaces de l'aquarium. Du reste, sa mimique et sa singulière position, debout sur ses nageoires, en font un amusant compagnon.

A. Monard (A suivre)

LA COMBE-BIOSSE.

Dans le Rameau de Sapin du 8 août 1870 parut une description enthousiaste de la Combe-Biosse, valon sauvage et quelque peu perdu qui relie le Val de Ruz aux pentes nord du Chasseral. Cette région est devenue depuis le premier juin dernier, une réserve naturelle dans laquelle la chasse ainsi que la cueillette des fleurs sont interdites.

Si la fontaine des oiseaux si joliment décrite par O. Clerc a disparu, le promeneur y trouvera néanmoins une fraîcheur délicieuse même au plus gros de l'été. Placées sous la sauvegarde du public, grâce à l'intervention de la commission neuchâteloise pour la protection de la nature, la Combe-Biosse et la Métairie de Dombresson forment un magnifique refuge pour la flore et la faune. Le promeneur retrouvera dans ce site si typiquement jurassien ses fleurs préférées et pourra écouter le chant des nombreux oiseaux qui viennent y nicher et élever leurs petits. Soudée par delà la frontière bernoise au parc de la Combe-Grède, notre nouvelle réserve neuchâteloise vient ainsi agrandir d'environ 190 hectares le Parc national jurassien.

Réd.

TABLE DES MATIÈRES

pour l'année 1943.

	Page
† Alphonse Batthey - Dupriez	Eh. Delachaux 1
Cordyceps, champignons parasites des truffes	
et des insectes (Les)	J. Favre 2
Couteau de l'Âge du Bronze (illustration)	Eh. Delachaux 5
Rotifer peu commun, <i>Stephanoceros fimbriatus</i> (Un)	A. Burger 6, 14
Florule rudérale de Serrières (La)	Ad. Ischer 8, 11
Comète Whipple - Fedtke (1924 G) (La)	Ed. Guyot 10
Sphynx du Tailleul	J. Aubert 13
L'année 1942 (Remarques sur)	H. Rosat 16
Grand Harle, observations nouvelles (Le)	No. Weber 19
Fruification des Ginkgo en 1943 (Abondante)	E. Bayon 20
Un assassin : la Nante religieuse	J.-P. Bessard 21
L'Apron	A. Monard 23
Combe Biosse, La	Réd. 24